



# COMITE TERRITORIAL AUDE PYRENEES-ORIENTALES de BASKETBALL

Siège : Maison des sports – Bureau 303-304 Rue Duguay Trouin 66000 PERPIGNAN 09.52.63.47.85  
Antenne : Maison des Sports - 6 Rue Camille St Saëns 11000 CARCASSONNE

## ASSEMBLEES GENERALES DU 30 JUIN 2018

### COMPTE RENDU

### PV n°1/2018-19

L'an deux-mille DIX-HUIT, le trente juin, à Perpignan,

Les membres du **Comité Territorial AUDE/PYRENEES-ORIENTALES**, Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901, dont le siège est sis Maison des Sports, Bureau 303-304, Rue Duguay Trouin 66000 PERPIGNAN, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte **dans la Salle de réunion « Collioure » du Novotel** sis 7 rue Alfred Sauvy à Rivesaltes (66) sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les membres présents et entrant en séance.

#### **Sont présents ou représentés :**

**Pour le CD66 :** ASC CERBERE, BBC des ASPRES, CABESTANY OC, ALI ELNE, ENT. SALANQUE, BC RIVESALTES, ST CYPRIEN SB, CANET EN ROUSSILLON BC, ST ESTEVE BC, PRADES CONFLENT B, ILLE BASKET, BC THUIR, BO SALEILLENC, ENT. VALLESPYR, COTE VERMEILLE ALBERES B, SALSSES LE CHATEAU BC, CS PIA/CLAIRA/BOMPAS B, TOULOUGES BA, PERPIGNAN LES SOLER METROPOLE B. Jean-Marc ESTEBAN, Emile GIMENEZ, Nelly PRIOUX.

**Pour le CD11 :** VILLEMAUSTOUSSOU BC, LIMOUX BC, SO CARCASSONNE, SO COURSAN-Grand NARBONNE, BC NARBONNE MEDITERRANEE, BO CASTELNAUDARY, SAS SIGEAN, BC MINERVOIS

#### **Sont absents excusés :**

**Pour le CD66 :** Jacques ASTROU, Jocelyne CALATAYUD.

**Pour le CD11 :** Christian GUITARD.

#### **Personnalités invitées présentes :**

- **FFBB :** Magali FERRIER représentant JP SIUTAT, président
- **LIGUE OCCITANIE B :** Brigitte DESBOIS, présidente

Les conditions de quorum étant respectées, 3487 présents ou représentés pour 3490 inscrits, soit 99,91%, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Bruno MARITON** Président du Comité départemental des Pyrénées-Orientales.

Monsieur Marc REBOUL est désigné secrétaire.

Il est rappelé que les membres du Comité Départemental de l'Aude, Association absorbée, ont été invités, par anticipation, à la présente Assemblée, en leur qualité de membre de l'Association résultant de la fusion-absorption et ce, conformément à **l'article L.9 BIS II, alinéa 2 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, créée par la loi ESS du 31 juillet 2014** aux termes duquel « les membres des associations qui disparaissent acquièrent la qualité de membres de l'association résultant de la fusion ou de la scission ».

A 14h00, conformément à la demande reçue du secrétaire général fédéral, Madame Magali FERRIER, membre du Comité Directeur Fédéral, représentant Monsieur Jean-Pierre SIUTAT, Président de la FFBB, intervient dans le cadre de la présentation des nouvelles directives politiques de la FFBB et la présentation du CLUB 3.0 et de OBJECTIF 2024 Il est procédé à la diffusion de 3 vidéos (Open de France 3x3 – Centre Génération Basket – FFBB Clubs 2024) et d'un PowerPoint (FFBB2024 – CLUB 3.0)

Un débat s'engage quant à la gestion des licences 5x5 et 3x3.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

#### **I- De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

- Constatation de la réalisation définitive de la fusion et de la dissolution sans liquidation de l'Association absorbée ;
- Adoption d'une résolution fixant le terme du premier mandat en 2020.

#### **II-De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire**

- Election des membres de la nouvelle Gouvernance ;
- Adoption du budget prévisionnel 2018 et dispositions financières 2018/2019
- Désignation de deux vérificateurs aux comptes.
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Les pouvoirs des membres représentés par des mandataires,
- Un exemplaire des nouveaux statuts de l'Association,
- Un exemplaire du traité de fusion avec ses annexes,
- Un exemplaire du nouveau règlement intérieur
- Le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été mis à la disposition des membres dans les délais.

Le Président déclare que les modifications statutaires ont été portées à la connaissance des groupements sportifs membres au moins vingt (20) jours avant la date fixée pour cette Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations. Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **I- DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

##### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris entendu les explications du président de séance, prend acte de la réalisation définitive de la fusion avec effet au 30 juin 2018 au soir, telle qu'approuvée par les assemblées générales qui se sont tenues le matin même du 30 juin 2018, au Novotel de Rivesaltes, salle St Cyprien pour le Comité Départemental de l'Aude, salle Collioure pour le Comité Départemental des P.O et approuve les valeurs définitives des apports tels qu'ils sont présentés.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité***

## DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, en conséquence de la résolution qui précède, constate la réalisation définitive de la fusion-absorption du CD11 par le CD66 à compter de ce jour, et par suite, la dissolution sans liquidation de l'association absorbée CD11. L'Assemblée Générale, constate, en conséquence de ce qui précède, la perte de la personnalité juridique de l'association absorbée susvisée, à compter de ce jour.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité***

## TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte des dispositions du Code du Sport imposant alignement des mandats sur le calendrier des Olympiades, décide que le terme des nouveaux mandats sera exceptionnellement fixé à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2020.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité***

## II- DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## QUATRIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée Générale décide d'élire pour une période deux ans par dérogation à l'article 11 des Statuts et à titre exceptionnel afin de se conformer à la durée de l'Olympiade en cours, les membres ci-après désignés de la nouvelle gouvernance.

NOM	Prénom	Sexe	Médecin	N°Licence	Date qualification	Comité Départ.	Club	Date LRAR
ALLAIGRE	Isabelle	F	NON	VT670192	19/07/2017	66-Pyrénées-Orientales	CABESTANY OCB	30/05/18
AVAL	Gérard	M	NON	VT530005	10/07/2017	11-Aude	SO CARCASSONNE	24/05/18
BARBEAU	Patrick	M	NON	VT580110	11/08/2017	66-Pyrénées-Orientales	CANET RBC	29/05/18
BENITEZ	Benoît	M	NON	VT710289	21/09/2017	66-Pyrénées-Orientales	TOULOUGES B.A.	29/05/18
BENITEZ	Séverine	F	NON	VT720333	28/09/2017	66-Pyrénées-Orientales	TOULOUGES B.A.	28/05/18
BRUNOT	Pascal	M	NON	VT630118	18/07/2017	11-Aude	BC SUD MINERVOIS	24/05/18
CAMARA	Coly	M	OUI	VT701003	22/09/2017	66-Pyrénées-Orientales	ST ESTEVE BC	30/05/18
CROUET	Laurent	M	NON	VT729379	13/09/2017	11-Aude	SO CARCASSONNE	29/05/18
DESTRAIN	Michel	M	NON	JE530820	26/08/2017	66-Pyrénées-Orientales	BC RIVESALTES	21/05/18
DIVERCHY	Bernard	M	NON	VT520002	22/08/2017	11-Aude	SO COURSAN - GRAND NARBONNE	21/05/18
FLEURY	Michel	M	NON	VT458167	25/08/2017	66-Pyrénées-Orientales	ST CYPRIEN SB	23/05/18
GANDOLFO	Bernard	M	NON	VT500067	11/07/2017	11-Aude	SO COURSAN - GRAND NARBONNE	23/05/18
JORDAN	Véronique	F	NON	VT650231	16/08/2017	66-Pyrénées-Orientales	CANET RBC	23/05/18
MARITON	Bruno	M	NON	VT630162	03/07/2017	66-Pyrénées-Orientales	Ent. VALLESPYR B.	21/05/18
MILLAN	Olivier	M	NON	VT960002	29/07/2017	11-Aude	SO COURSAN - GRAND NARBONNE	28/05/18
PAUTE	Natacha	F	NON	VT712954	27/07/2017	11-Aude	BC SUD MINERVOIS	21/05/18
QUEVEDO-JOUE	Sabrina	F	NON	VT800699	12/09/2017	66-Pyrénées-Orientales	AL ILLIBERIENNE B	30/05/18
REBOUL	Marc	M	NON	VT560105	15/08/2017	66-Pyrénées-Orientales	ST ESTEVE BC	21/05/18
TUBERT	Catherine	F	NON	VT630426	21/09/2017	66-Pyrénées-Orientales	TOULOUGES B.A.	23/05/18
VALERIO	Corinne	F	NON	VT650253	12/07/2017	66-Pyrénées-Orientales	ILLE BASKET	29/05/18
VILAPLANA	Bruno	M	NON	VT600143	01/08/2017	66-Pyrénées-Orientales	PERPIGNAN LE SOLER MB	17/05/18

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité***

## CINQUIEME RESOLUTION

Après avoir pris connaissance du projet du budget prévisionnel et des dispositions financières, l'Assemblée Générale, décide d'adopter le budget et les dispositions financières du « COMITE TERRITORIAL AUDE PYRENEES-ORIENTALES » pour la saison 2018/2019.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité***

## SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale procède à la désignation de deux vérificateurs aux comptes. A l'appel à volontaires du président de séance, Messieurs Jean-Marie RAMORINO et Didier LHOPITEAU se sont proposés.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

## SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

**RESULTAT DES ELECTIONS** : VOTANTS : 3487 / EXPRIMES : 3477

NOM	Prénom	Sexe	TOTAL DES VOIX OBTENUES	POURCENTAGE
<b>PAUTE</b>	Natacha	Féminine	3477	100%
<b>JORDAN</b>	Véronique	Féminine	3345	96%
<b>AVAL</b>	Gérard	Masculin	3319	95%
<b>BRUNOT</b>	Pascal	Masculin	3319	95%
<b>CROUET</b>	Laurent	Masculin	3319	95%
<b>GANDOLFO</b>	Bernard	Masculin	3319	95%
<b>MARITON</b>	Bruno	Masculin	3319	95%
<b>DIVERCHY</b>	Bernard	Masculin	3269	94%
<b>TUBERT</b>	Catherine	Féminine	3218	93%
<b>ALLAIGRE</b>	Isabelle	Féminine	3172	91%
<b>CAMARA</b>	Coly	Masculin	3172	91%
<b>MILLAN</b>	Olivier	Masculin	3102	89%
<b>QUEVEDO</b>	Sabrina	Féminine	3098	89%
<b>FLEURY</b>	Michel	Masculin	3014	87%
<b>REBOUL</b>	Marc	Masculin	2918	84%
<b>VALERIO</b>	Corinne	Féminine	2886	83%
<b>SANCHEZ</b>	Nicole	Féminine	2590	74%
<b>DESTRAIN</b>	Michel	Masculin	2481	71%
<b>BARBEAU</b>	Patrick	Masculin	2425	70%
<b>BENITEZ</b>	Séverine	Féminine	2383	69%
<b>BENITEZ</b>	Benoit	Masculin	2246	65%
<b>VILAPLANA</b>	Bruno	Masculin	2101	60%

Reste à pourvoir : 3 postes dont un féminin.

Conformément aux Statuts, les membres du comité directeur se sont retirés salle St Cyprien pour élire le ou la président (e) du Comité Territorial Aude Pyrénées-Orientales de Basket-ball.

Sous la présidence de Michel FLEURY, membre élu le plus âgé, il a été demandé aux membres si une personne souhaitait se présenter à la candidature de la présidence. Aucune personne ne s'est manifestée ;

Il a alors été demandé à Bruno MARITON s'il voulait bien se présenter pour assurer cette fonction; Bruno MARITON ayant accepté, les membres du comité directeur du Comité Territorial ont voté à **l'unanimité pour Mr Bruno MARITON.**

Bruno MARITON a alors remercié l'ensemble des membres, mesurant l'ampleur et l'étendue du travail à faire. Il donne rendez-vous à l'ensemble des membres pour un premier Comité Directeur le lundi 09 Juillet 2018 à 19h00 à la Maison des Sports, rue Duguay Trouin à PERPIGNAN.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

Bruno MARITON  
Président de séance

Marc REBOUL  
Secrétaire de séance